

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE du LUNDI 27 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le vingt-deux mars, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Claude LANGRENÉ, Maire.

Présents : M. FOURRÉ Georges, Mme LAVA Francine, M. ROMELOT Jean, Mmes SANCHEZ Marie, NAUDÉ Marie-Josèphe, MM. HERDHUIN Jacques, PROUVOST Gérard, Mme PETIT Marie-Christine, M. FALLET Jean-Luc, M. JEAUNAUX Jérôme, Mme SONNETTE Séverine, M. DIDIER Gérard, M. THIRIOT Daniel, Mmes PLANSON Patricia et LEGUILLETTE Christine.

Absents ayant donné pouvoir : M. BOUCHER Jean-Claude à Mme PETIT Marie-Christine, Mme DOINEL Josiane à M. PROUVOST Gérard, Mme FÉTY Nora à Mme NAUDÉ Marie-Josèphe, Mme BIBLOCQ Stéphanie à M. ROMELOT Jean, Mme MACREZ Stéphanie à M. LANGRENÉ Claude et M. BESSÉ Jean-Pierre à M. DIDIER Gérard.

Absent excusé : M. TEKOUK Beudihiba.

Le Conseil Municipal a choisi, comme secrétaire de séance Mme LAVA Francine.

Le compte-rendu de la séance du 13 février 2017 est adopté à l'unanimité.

### **SIGNATURE MARCHÉ TRAVAUX REQUALIFICATION DU RÉSEAU EAUX PLUVIALES AVENUE FERNAND DROUET**

Le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de l'appel d'offres pour les travaux de requalification du réseau eaux pluviales Avenue Fernand Drouet.

Six entreprises ont remis une offre :

- L'entreprise EIFFAGE 459.805,00 € HT
- L'entreprise SADE 664.957,00 € HT
- L'entreprise EHTP 869.610,00 € HT
- L'entreprise ATP Services 449.269,00 € HT
- L'entreprise COLAS 496.968,12 € HT
- L'entreprise RVM 460.199,00 € HT

Après examen des offres et au vue des critères du règlement de consultation, la commission propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise EIFFAGE qui a obtenu la note de 19,62.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le choix de l'entreprise EIFFAGE et autorise le Maire à signer le Marché.

Le Maire donne quelques explications complémentaires à savoir que les travaux doivent commencer le 15 mai 2017 pour environ 10 semaines donc une fin de travaux en juillet.

Ces travaux seront complétés par la création de deux dos d'âne.

M. FOURRÉ complète l'information par la décision du département de réaliser la rénovation de cette voie en totalité avec le Rond-Point de Villiers-Saint-Denis.

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SIGNATURE CONVENTION PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE**

Le Maire présente au Conseil Municipal la Convention de partenariat qui permettra de valoriser le patrimoine naturel de "l'île de Rudenoise".

Le Conservatoire apportera son accompagnement scientifique et technique.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la présente convention.

### **INTERVENTION DE LA BRIGADE VERTE**

La Brigade Verte de l'UCCSA est destinée à soutenir les collectivités et associations du Sud de l'Aisne dans l'aménagement et l'entretien de leur patrimoine naturel et historique.

L'objectif de la Brigade Verte est de favoriser :

- la réhabilitation du petit patrimoine bâti : petite maçonnerie,
- la conservation et la préservation du patrimoine naturel,
- l'entretien d'espaces verts communaux,
- le maintien des sentiers de randonnée,

Après avoir pris connaissance des objectifs de la Brigade Verte, le Conseil Municipal décide :

- de demander l'intervention de la Brigade Verte pour l'entretien annuel du ru Ruvet sur sa partie communale : fauche, coupe de rejets en enlèvement d'embâcle ; et coupe et abattage d'arbres le long du terrain de football (env 100m linéaire).
- d'accepter le devis d'intervention tel que proposé par l'UCCSA pour une durée d'intervention estimée à 5 jours à 300,00 €, soit un montant de 1.500,00 €,
- d'accepter de ne pas engager de recours suite aux travaux effectués par la Brigade Verte,
- de régler la somme facturée par mandat administratif sous trente jours.

### **LOCATION APPARTEMENT 1<sup>ER</sup> ETAGE RUE LEVIEL PETEL**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un appartement est vacant au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble 18 rue Leviel Petel.

Il propose de le louer à Madame TUTIN Sylvie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017 pour un loyer de 521 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette location et autorise le Maire à signer le bail.

### **CONVENTION MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX POUR LES RESTOS DU CŒUR**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les Restos du Cœur doivent quitter les locaux de Villiers-St-Denis, ils ont sollicité la commune pour obtenir un local.

Après négociation il a été convenu de mettre à leur disposition le local de la salle de jeux du camping, celui-ci étant fermé.

M. Jacques HERDHUIN précise les conditions de cette mise à disposition gratuite.

Les Restos du Cœur auront à leur disposition la salle de jeux, une annexe et un accès aux sanitaires.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention.

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### **CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que M. Michel SWUMISKI a été retenu à la promotion interne au grade d'agent de maîtrise, en conséquence M. le Maire propose la création d'un poste d'agent de maîtrise au 1<sup>er</sup> avril 2017 et la suppression du poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Le Conseil Municipal accepte :

- La création d'un poste d'agent de maîtrise au 01.04.2017.
- La suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire apporte les informations suivantes :

- Parking à l'entrée Rudenoise en cours de réalisation.
- Samedi 25 mars nettoyage de la commune (60 personnes plus quelques enfants). Opération satisfaisante à renouveler l'an prochain.
- Les gens du voyage ont investi le 26 mars le parking Super U.  
Super U a déposé plainte pour usage d'électricité sauvage.  
Le Maire a déposé plainte pour usage d'eau sauvage.
- Prochaines réunions concernant le Budget :  
Bureau Municipal le 10.04.2017  
Affaire financière le 11.04.2017  
Conseil Municipal le 12.04.2017
- Marie Sanchez, Adjointe, présente le numéro de "Quoi de neuf Charly n°7" qui sera distribué dans les prochains jours.
- Francine LAVA apporte les informations sur la Commémoration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille Chemin des Dames le 16 avril 2017 à 20 h 30 place de la marie. Décoration en bleu et participation de l'Alliance Musicale et de Michel Delgado.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.